



## Communiqué de presse

16 juin 2025

# Réouverture de MaPrimeRénov' uniquement pour les travaux en monogeste : le collectif Rénovons dénonce l'irresponsabilité du Gouvernement

Alors que le Gouvernement vient d'annoncer la reprise du dispositif MaPrimeRénov' uniquement pour les travaux en monogeste, le collectif Rénovons, qui rassemble associations, experts du bâtiment, acteurs sociaux et environnementaux, dénonce fermement le fait que le Gouvernement ait cédé à la pression de la Fédération Française du Bâtiment en sacrifiant les rénovations performantes sur l'autel des monogestes, unanimement reconnus comme inefficaces.

C'est une volte-face du Gouvernement, qui avait annoncé la semaine dernière suspendre l'ensemble du dispositif pour « réévaluation ». Il annonce aujourd'hui un redémarrage partiel qui exclut les rénovations globales. Eu égard aux ménages en situation de précarité énergétique, ainsi qu'à l'atteinte de nos objectifs environnementaux, cette décision est perçue par le collectif comme **parfaitement irresponsable, et trahit le peu de souci qu'apporte le Gouvernement aux enjeux relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique et la précarité en règle générale.**

*“ En réouvrant MaPrimeRénov' aux seuls travaux en monogeste, le Gouvernement fait passer MaPrimeRénov' pour une subvention uniquement destinée aux entreprises du bâtiment, et non plus une aide véritable à la rénovation énergétique pour tous les citoyens. ”* - Damien Barbosa, coordinateur du collectif Rénovons

## Pourquoi la rénovation performante est-elle indispensable ?

Les monogestes sont, de l'avis général et suivant de nombreuses études<sup>1</sup>, totalement inefficaces pour lutter contre la précarité énergétique et contre les dérèglements climatiques, et MaPrimeRénov' parcours accompagné avait montré tout son intérêt, depuis son lancement en 2024

Contrairement aux gestes isolés, les rénovations performantes (traitant plusieurs postes en une seule intervention coordonnée) permettent :

- **des économies d'énergie durables**, souvent supérieures à 50 %, allégeant les factures énergétiques des ménages sur le long terme ;

---

<sup>1</sup> Rénovation performante par étapes, Rapport ADEME, janvier 2022

- une amélioration significative du **confort thermique, en hiver comme en été, et de la valeur des logements** ;
- une réduction massive des **émissions de gaz à effet de serre**, indispensable pour respecter les objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC).

En recentrant MaPrimeRénov' uniquement sur des interventions partielles, le Gouvernement **gaspille des deniers publics** pour des travaux parfois inefficaces, mal articulés entre eux, et **ralentit la dynamique de massification** indispensable à une rénovation performante et cohérente du parc immobilier, conformément aux préconisations de la planification écologique mise en place par le président de la République.

Pour rappel, la rénovation globale des logements indécents présente un bilan socio-économique positif puisque les économies d'énergie induites, ainsi que la baisse des émissions de CO2 et l'amélioration de l'état de santé des locataires l'emportent largement sur le coût de la rénovation. A titre d'exemple, le bilan socio-économique de l'obligation de rénovation des logements indécents calculé en cumulant les coûts et bénéfices futurs est largement positif, et s'élève à 27,3 milliards d'euros<sup>2</sup>.

**Le collectif exhorte le Gouvernement à corriger le tir immédiatement et à rétablir l'accès de MaPrimeRénov' aux rénovations globales et performantes, avec des moyens et un accompagnement renforcé, et une communication claire à destination des ménages.**

Sans rénovation massive et performante, il ne peut y avoir ni justice sociale, ni transition écologique.

*“ C'est un contresens total. Ce sont précisément les rénovations performantes qui permettent de sortir durablement les ménages de la précarité énergétique et de répondre à l'urgence climatique. En les sacrifiant, le Gouvernement envoie un signal d'abandon aux foyers les plus modestes et hypothèque nos objectifs de réduction des émissions. ”* - Maider Olivier, chargée de plaidoyer à la Fondation pour le Logement des Défavorisés

---

<sup>2</sup> PJJ Climat et résilience : Evaluation de l'obligation de rénovation des logements indécents, MTE, 2022